

21.716 faits de harcèlement en 2015

C'est le Hainaut qui enregistre le plus de cas

En 2015, 21.716 faits de harcèlement ont été enregistrés par la police, dont 3.988 dans le Hainaut, province la plus touchée par ce type de délit. Et les chiffres de 2016 déjà connus sont dans les mêmes proportions. Dans les deux tiers des cas, le harceleur est un homme.

Cyber-harcèlement, harcèlement à l'école, en rue, via la téléphonie... le harcèlement peut prendre des formes très diverses et toutes, dans les données statistiques de la police, sont regroupées dans une même catégorie.

« Mais les harcèlements par téléphone ou via les réseaux sociaux sont les cas les plus fréquents. Et d'ailleurs plus faciles à établir que le harcèlement de rue où il faut des témoins, ou que les actes soient filmés par une caméra urbaine. C'est donc très difficile à prouver », explique le procureur du Roi de Mons, Christian Henry. « Par contre, si on reçoit 50 SMS sur une soirée, le harcèlement est évidemment beaucoup plus facile à établir car on va forcément conserver ces SMS... »

De toutes les provinces du pays, le Hainaut est le plus touché par ce phénomène, avec près de 4.000 cas enregistrés en 2015. C'est bien sûr aussi la province de Wallonie la plus peuplée mais la province d'Anvers, avec plus d'habitants, enregistre, par contre, plus de 1.000 cas de moins. Le procureur du Roi de Mons avance quelques explications, comme le taux de chômage de la région.

« À partir du moment où quelqu'un est oisif, il peut se réfugier dans une activité dérangeante pour l'autre

alors que s'il a des obligations professionnelles, il a moins de temps pour se consacrer à ce type d'activité ». Qui va souvent de pair avec d'autres faits de violence, ajoute

Le harcèlement s'inscrit aussi souvent dans le cadre de violences intrafamiliales

Christian Henry. « Le harcèlement révèle aussi souvent un type particulier de violences intrafamiliales », explique-t-il, « dans lesquelles il peut y avoir du harcèlement via le téléphone ou les réseaux sociaux et pas seulement des violences physiques ». L'école est aussi un lieu où le harcè-

lement est très présent : 17 % des enfants se sentent harcelés, et 70 à 75 % « concernés ». À l'université de Mons, l'équipe des Sciences de la famille a réalisé une étude sur ces faits. Qui commencent en milieu scolaire et se poursuivent dans le péri-scolaire, via les réseaux sociaux. Mais là, le Hainaut ne serait pas le plus touché. « Nous consta-

tons davantage de cas dans le Luxembourg ou le Brabant wallon », explique le professeur Bruno Humbeeck. « Et que la victime est un « no like ». Pas beaucoup de visites, pas d'amis, pas de prestige ». Des aides sont mises en place pour tenter de lutter contre ce type de harcèlement. ●

MBV.

